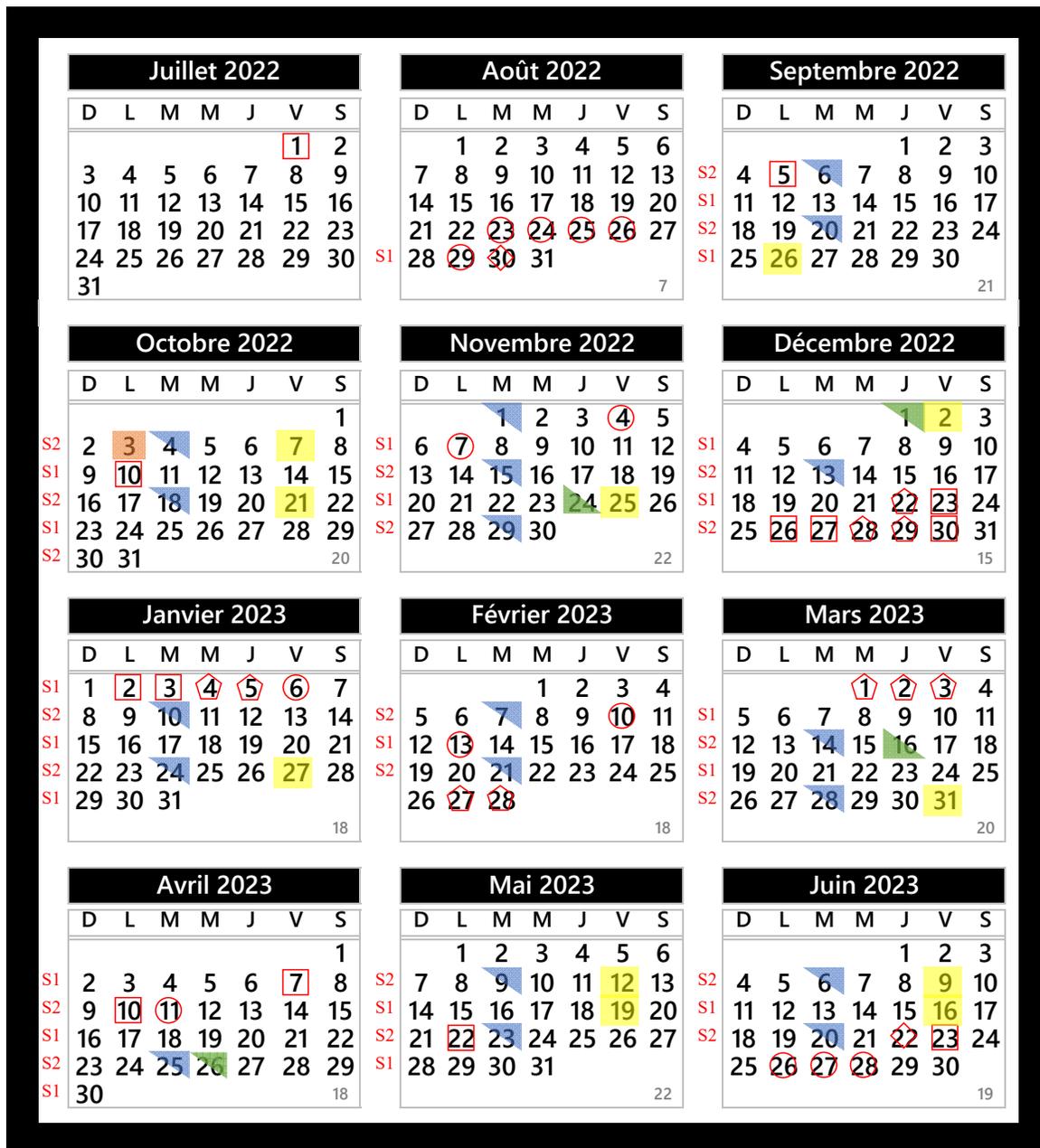


Calendrier scolaire 2022-2023



LÉGENDE

- Entrée et sortie des élèves
- Congés statutaires
- Congés mobiles
- Arrêts pédagogiques fixes
- Congé maternelles 4-5 ans
- Congé p.m. maternelles 4-5 ans
- Congé p.m. secondaire
- Congé p.m. primaire+maternelles 4-5 ans
- Congé a.m. primaire+maternelle 4-5 ans
- Congé flottant pour tous

STATISTIQUES

Journées au calendrier	200
+ D'enseignement	180
+ Arrêts pédagogiques	20
- Fixes	14
- Flottants	6

La planification locale doit tenir compte des éléments suivants :

- ◇ forces majeures
- ◇ congés pour tempêtes
- ◇ restrictions pour le transport scolaire
- ◇ l'article 16 du régime pédagogique

* L'arrêt pédagogique du 11 avril 2023 pourrait devenir un jour de classe afin de respecter les 180 jours.